

RAPPORT SEMESTRIEL

30 juin 2013

SELCODIS

SOMMAIRE

<u>DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE.....</u>	<u>1</u>
<u>ORGANIGRAMME AU 30 JUIN 2013</u>	<u>2</u>
<u>EVOLUTION DE L'ACTION SELCODIS.....</u>	<u>3</u>
<u>REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2013.....</u>	<u>3</u>
<u>COMPTES CONSOLIDÉS.....</u>	<u>4</u>
<u>ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ.....</u>	<u>8</u>
<u>NOTES PRÉLIMINAIRES.....</u>	<u>8</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS.....</u>	<u>24</u>

DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

Déclaration du responsable du rapport financier semestriel (article 222-3 4° du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers)

« J'atteste que, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint, présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

M. Patrice Dupont

Président du Directoire

Composition du Directoire et Conseil de surveillance au 30 juin 2012

Président du Directoire

M. Patrice DUPONT désigné par le Conseil du 23 juillet 2009 et renouvelé par le Conseil du 23 novembre 2010

Composition du Conseil de Surveillance

M. Lucien SELCE - Président

M. François-Louis VUITTON – Vice Président

M. Cyril COURT

M. Bernard ROQUES

Composition du Directoire

M. Patrice DUPONT

Mme Monique BONNOT

Commissaires aux Comptes Titulaires

Compagnie Fiduciaire d'Audit

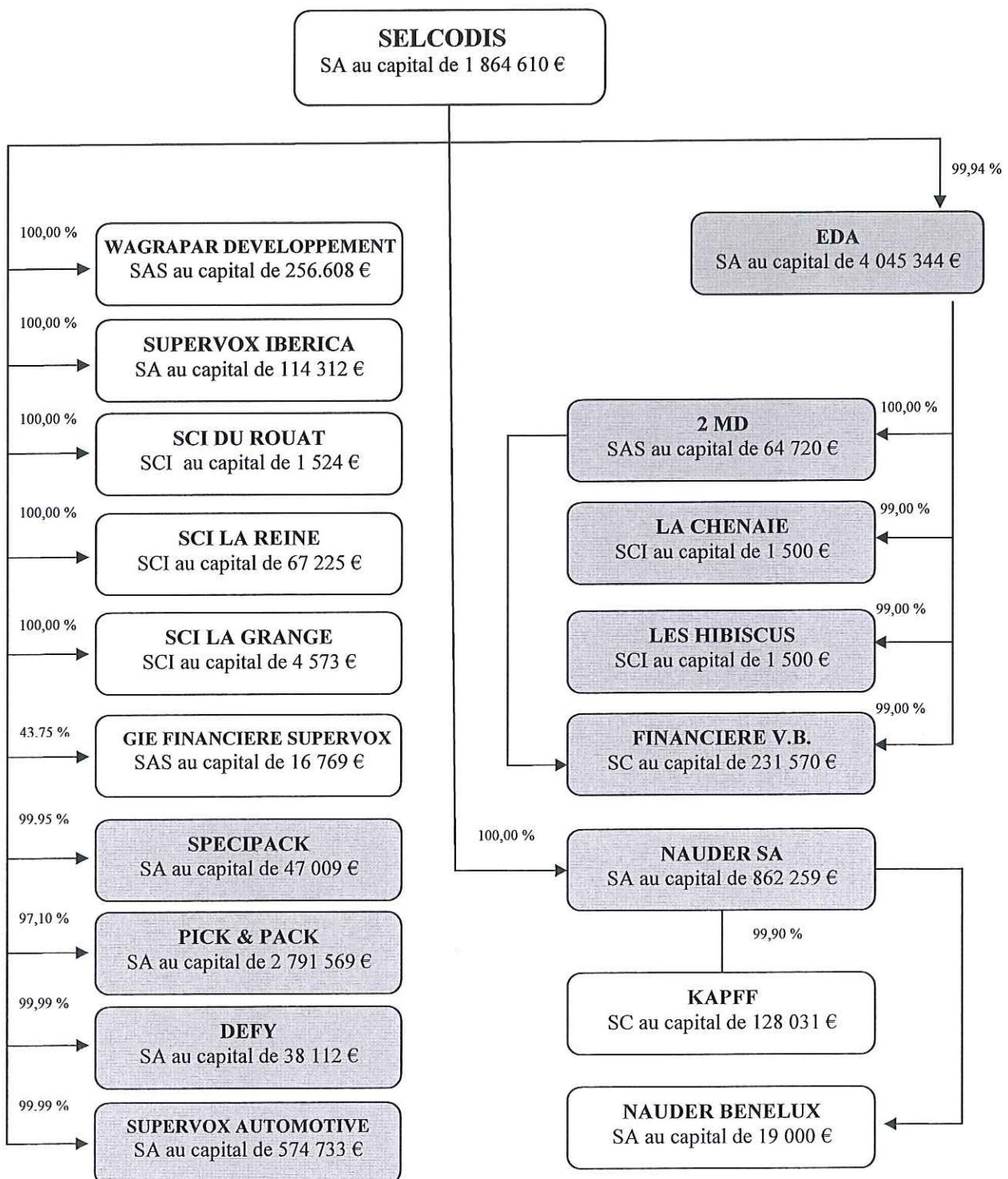
CABINET AUBART ET ASSOCIES

Commissaires aux Comptes Suppléants

M. William LEVEQUE

M. Fabrice OLLIVIER LAMARQUE

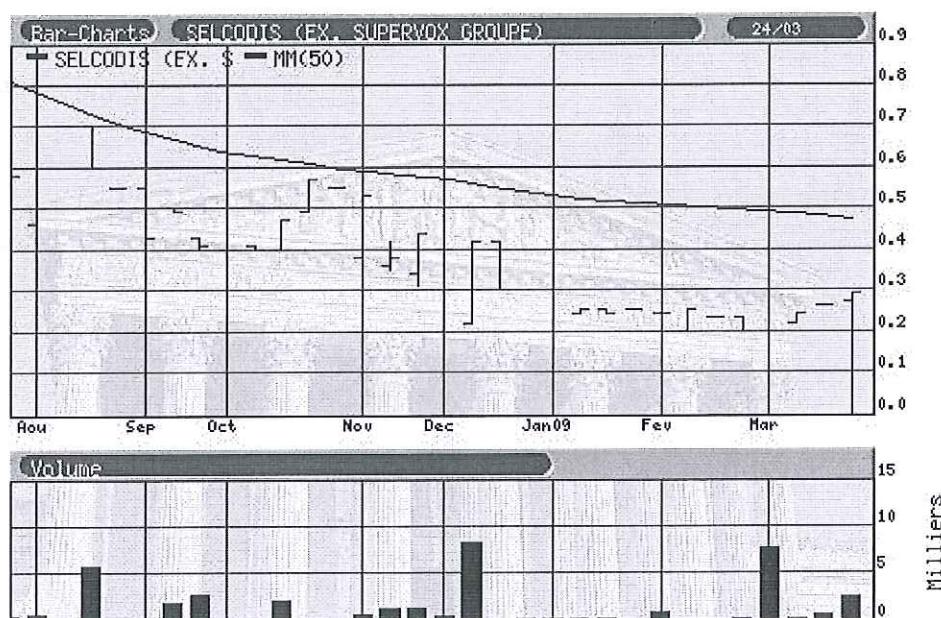
ORGANIGRAMME au 30 juin 2013



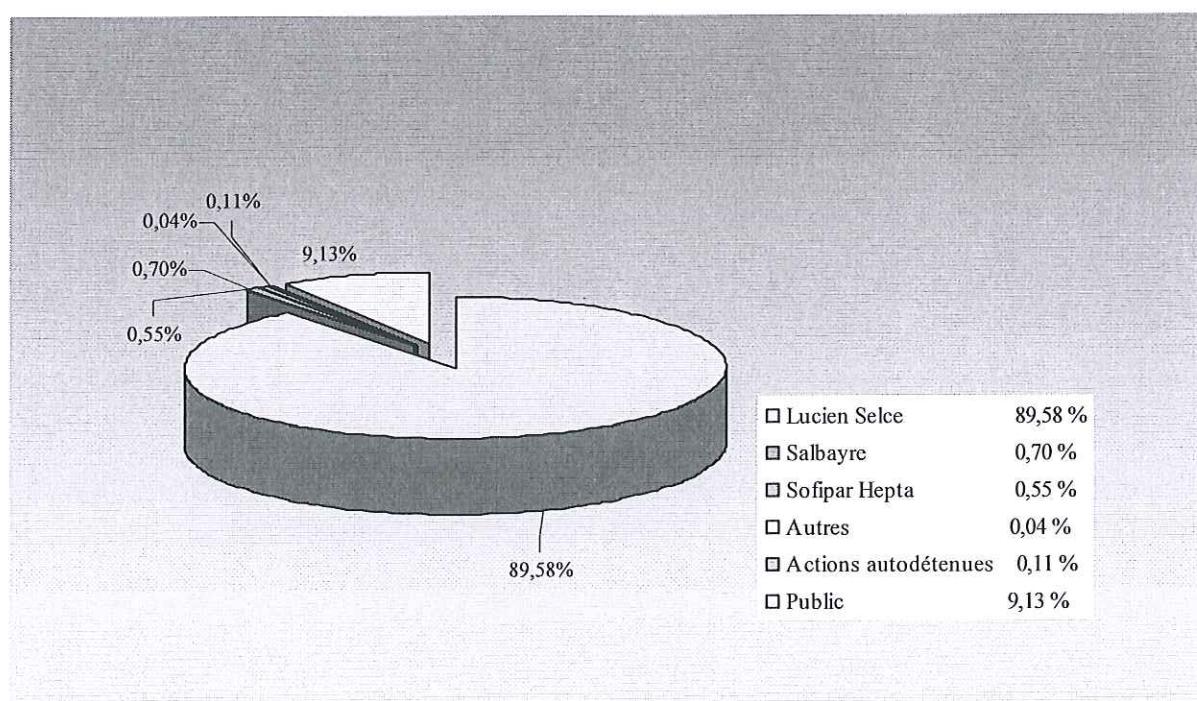
Sociétés en liquidation

EVOLUTION DE L'ACTION SELCODIS

Cours journalier de l'action pour la période de juillet 2008 à mars 2010.
Le cours de l'action est suspendu depuis le 26 mars 2009.



REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2013



COMPTES CONSOLIDÉS

1. ACTIF (EN K€)

	30/06/2013	Exercice clos 31.12.2012
Actif		
Ecart d'acquisition		
Immobilisations incorporelles nettes		
Immobilisations corporelles nettes	50	50
Actifs financiers non courants	3	3
Impôts différés		
Actif non courant	53	53
Stocks et en-cours		
Avances et acomptes fournisseurs		
Créances clients	42	42
Autres créances	334	330
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36	45
Actifs destinés à être cédés		
Actif courant	412	417
TOTAL ACTIF	465	470

2. PASSIF (EN K€)

	30.06.2013	Exercice clos le 31.12.2012
Passif		
Capital	1 865	1 865
Réserves consolidées	-37 948	-38 064
Résultat net Groupe	91	116
Capitaux propres part du Groupe	-35 992	-36 083
Intérêts minoritaires		
Résultat minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-35 992	-36 083
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	6 415	6 535
Dettes financières à long terme	22 264	22 253
Passifs d'impôt différé		
Passif non courant	28 679	28 788
Dettes fournisseurs d'exploitation	1 772	1 759
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an		
Autres dettes	5 960	5 960
Dettes financières à court terme		
Crédits à court terme et banques	46	46
Passif courant	7 778	7 765
TOTAL PASSIF	465	470

3. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN K€)

	30.06.2013	Exercice clos le 31.12.2012
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Autres produits de l'activité		
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	-	-
Achats consommés		
Achats et charges externes	-29	-114
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	-	-1
Charges de personnel		
Dotation aux amort et aux prov nette	120	231
Autres produits et charges		
RESULTAT OPERATIONNEL	91	116
Coût de l'endettement net	-	-
Autres produits et charges financières		
RESULTAT AVANT IMPOT	91	116
Impôt sur les résultats		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREGES	91	116
Quote-part des sociétés mises en équivalence		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	91	116
Part revenant aux intérêts minoritaires		
RESULTAT NET REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	91	116
Résultat net par action (en euros)	0,015	0,019
Résultat net dilué par action (en euros)	0,015	0,019

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN K€)

(En milliers d'euros)

30/06/2013 31/12/2012

TRESORERIE AU 1ER JANVIER	-1	0
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé		
Résultat net de l'ensemble consolidé	91	116
Amortissements et provisions nets des reprises	-120	-231
Actualisation des dettes et créances long terme		
(Plus) ou moins value sur sortie d'actifs		
Neutralisation du résultat sociétés mises en équivalence		
Variation périmètre		
Coût de l'endettement financier net		
Charges d'impôt (exigible et différé)		
Capacité d'autofinancement	-29	-115
Impôts versés		
Variation sur clients et autres créances	4	2
Variation sur fournisseurs et autres dettes	13	-2
Impact déconsolidation du GIE		
Incidence variation de périmètre		
Flux nets de trésorerie opérationnels	-20	-115
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Flux nets de trésorerie sur investissements		
Flux nets de trésorerie après investissements	-20	-115
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		
Augmentation / remboursement net des comptes courants	11	114
Remboursement du crédit vendeur		
Intérêts financiers nets versés		
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	11	114
Variation de la trésorerie	-9	-1
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	-9	0
	30/06/2012	31/12/2012
Trésorerie et équivalents actifs	36	45
Concours bancaires	-46	-46
Dettes financières court terme		

5. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (EN K€)

Le capital social est composé de 6 215 364 actions.

Variation des capitaux propres du Groupe

(En milliers d'euros)	Capital (1)	Réserves consolidées	Résultat net Groupe	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2012	1 865	-38 064	116	-36 083
Affectation du résultat 2012		116	-116	
Variation de périmètre				
Divers				
Résultat 30 juin 2013			91	91
Situation au 30 juin 2013	1 865	-37 948	91	-35 992

Intérêts minoritaires

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Intérêts minoritaires en début d'exercice	0	3
Résultat de l'exercice	0	
Réserves	0	-3
Intérêts minoritaires en fin d'exercice	0	0

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

NOTES PRELIMINAIRES

Informations relatives à l'entreprise

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers du groupe EDA SA, ont été perdues au cours du 1^{er} semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

Le jugement de liquidation des sociétés EDA SA et 2MD SAS a été prononcé le 26 mai 2009.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe SELCODIS au 30 juin 2013 ont été préparés conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Le Président déclare que, suite à la procédure d'alerte initiée par les commissaires aux comptes en août 2009, la société a été convoquée au Tribunal de Commerce de Paris dans le cadre de la prévention des difficultés le 20 octobre 2009. Lors de cette audience, une nouvelle convocation nous a été donnée pour le 16 février 2010 durant laquelle nous avons de nouveau exposé nos arguments.

La société a de nouveau été convoquée sur saisine d'office le 6 mai 2010. Lors de cette audience une procédure d'enquête a été décidée par le Tribunal de Commerce avec nomination d'un enquêteur, Maître Pierrel, mandataire judiciaire. Ce dernier a rendu son rapport le 12 juillet 2010.

La Société a ensuite été convoquée au Tribunal de commerce de Paris le 9 novembre 2010. Lors de cette audience, la situation de la Société à fin octobre 2010, faisant notamment état d'une dette exigible s'élevant à 435 815 €, composée de dettes quasi-exclusives envers l'Etat et les conseils de la Société, a été présentée aux juges. Cette dette s'élevait à un montant de 616 862 € au 31 décembre 2009. Une première opération de la filiale de la Société lui a permis de rembourser la somme de 120 224 € aux débiteurs de la Société et la somme de 32 112 € au titre de l'avance en compte courant consentie par l'actionnaire de référence, ainsi que de payer certains fournisseurs.

Une prévision d'activité des filiales de la Société sur les 15 mois à venir a également été présentée aux juges du Tribunal de commerce. Cette prévision faisait ressortir une marge de 3 785 000 €, dont 360 000 € avant fin janvier 2011, ce qui devait permettre à la Société de rembourser l'intégralité de sa dette exigible avant fin mars 2011.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces éléments, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » estimant que le montant des dettes exigibles et les perspectives de remboursement, déjà en cours ne justifiaient pas une procédure judiciaire dans l'immédiat et a fixé un nouveau rendez-vous le 26 janvier 2011 pour faire un nouveau point sur la situation financière de la société.

Lors de l'audience du 15 juin 2011, la Société a fait part au Président du Tribunal de commerce de Paris des retards pris sur ses prévisions d'activité et du règlement de sa dette exigible. Après avoir pris connaissance des documents qui lui avaient été présentés, le Président du Tribunal de commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » et lui a donné une nouvelle convocation pour le 20 octobre 2011.

Le 24 juin 2011, le Tribunal de commerce de Paris a rendu une décision défavorable à l'égard de la Société, dans un litige opposant cette dernière à la Compagnie Européenne de Garanties et Caution, et condamnant la Société au paiement de la somme de 682.000 euros avec intérêts au taux légal à compter du 3 septembre 2009.

Lors de l'audience du 20 octobre 2011, le Président du Tribunal de commerce de Paris a constaté que la Société avait pris du retard dans la réalisation du chiffre d'affaires attendu, et lui a donné une nouvelle convocation pour le 30 novembre 2011.

Dans ces circonstances, la Société a décidé de déposer une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Paris le 15 novembre 2011, afin d'obtenir l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Par lettre recommandée datée du 21 novembre 2011, le cabinet Mazars, a annoncé à la Société sa démission de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la Société.

Par jugement du 29 novembre 2011, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société, avec une période d'observation de 6 mois, et a nommé Maître Christophe Thévenot comme Administrateur Judiciaire et Maître Frédérique Levy Mandataire Judiciaire.

Par jugement en date du 22 mai 2012, le Tribunal de commerce de Paris a prolongé la période d'observation de 6 mois, jusqu'au 29 novembre 2012, nécessaire pour confirmer les possibilités de développement d'une nouvelle activité, dans l'optique de permettre à la Société de présenter un plan de continuation.

En date du 27 novembre 2012, le tribunal a décidé une nouvelle période d'observation jusqu'au 29 mai 2013. Cette période supplémentaire permet à la société de présenter un plan de continuation qui sera examiné par le Tribunal de Commerce de Paris le 5 juin 2013.

En date du 3 juillet 2013, le tribunal a accepté le plan de redressement par voie de continuation de la société

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux de consolidation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les principes comptables retenus au 30 juin 2013 sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012 publiés.

Au titre de l'exercice les filiales sans aucune activité, mise en liquidation, judiciaire ont été exclues du périmètre de consolidation.

2.1.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent au titre du 1^{er} semestre 2013 les états financiers de SELCODIS et de ses filiales : WAGRAPH DEVELOPPEMENT et GIE FINANCIERE SUPERVOX.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur lesquelles SELCODIS exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers ne contribuent pas de façon significative aux comptes consolidés et n'intègrent pas des flux intra-groupe avec les sociétés du Groupe.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées :

- Elimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- Elimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- Elimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées, ainsi que les provisions pour risques et charges destinées à couvrir les situations nettes déficitaires des filiales consolidées.

2.1.2 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés consolidées ont établi des situations comptables au 30 juin 2013

2.1.3 Méthode de conversion des éléments en devise

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par SELCODIS et ses filiales.

2.1.4 Classification des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.1 Écarts d'acquisition

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

Compte tenu de la liquidation des sociétés EDA et 2MD et de la non prise en compte de ses sociétés dans le périmètre de consolidation, les écarts d'acquisition ont été soldés au 31/12/2009.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	8 ans

2.2.4 Actifs financiers non courants

Les titres de participation non consolidés, les prêts et dépôts et cautionnements constituent les actifs financiers non courants.

Ces actifs ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Cette valeur est estimée en tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le Groupe.

En cas de cession postérieure à la clôture de l'exercice, les conditions de cession sont retenues pour la détermination des éventuelles provisions pour dépréciation des titres de participation.

2.2.5 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 Impôts différés

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe SELCODIS.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur probable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs d'impôt différés non reconnus sont appréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

2.2.7 Emprunts

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par exception, les passifs pour lesquels l'échéancier de remboursement n'est pas connu avec une précision suffisante sont comptabilisés à leur valeur nominale (compte courant de Mr Lucien SELCE).

2.2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Autres provisions

Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse et d'une évaluation au cas par cas.

2.2.9 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué est, en l'absence de dilution et de plan de stock-option, identique au résultat par action.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune variation de périmètre n'est intervenue entre le 31/12/2012 et le 30/06/2013

	30/06/2013	31/12/2012
Sociétés consolidées par intégration globale	% de contrôle	% intérêt
SELCODIS 25 rue Giraudoux – 75116 Paris		
WAGRAPAR DEVELOPPEMENT (ex Champion) 25 rue Giraudoux – 75116 Paris	100,00%	100,00%
FINANCIERE SUPERVOX 25 rue Giraudoux - 75116 Paris	43,75%	43,75%

4. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Rapport de l'activité du 1^{er} semestre 2013

En date du 3 juillet 2013, le tribunal a accepté le plan de redressement par voie de continuation de la société.

4.1 Commentaires sur l'activité du 1^{er} semestre 2013

Durant le premier semestre, la société a négocié et signé deux contrats :

- Le premier, d'une part, avec la société CREAZONE DEVELOPPEMENT pour une mission d'assistance aux fins d'obtenir les autorisations administratives nécessaires à la construction d'un centre commercial situé à Claye sous Bois (78) et d'autre part, la recherche d'une enseigne de la grande distribution qui rachèterait les droits relatifs à ce projet.
- Le second avec la société SWISS ADVANCED CONSTRUCTION TECHNOLOGIES Limited ayant pour objet le développement et la commercialisation en France, pour le compte de cette société, d'un système de construction révolutionnaire dont cette société détient la licence exclusive.

5. NOTE SUR LE BILAN CONSOLIDE

5.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs financiers non courants

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

(En milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	83	83
Immobilisations corporelles	51	51
Actifs financiers non courant	25 499	25 499
Total immobilisations	25 633	25 633

Le détail des amortissements et provisions est le suivant :

(En milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	83	83
Immobilisations corporelles	1	1
Actifs financiers non courant	25 497	25 497
Total immobilisations	25 581	25 581

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	Augmentation	Diminution	30/06/2013
Participations non consolidées	24 672			24 672
Dépôt sur baux commerciaux	66			66
Autres actifs financiers non courants	761			761
Valeur brute	25 499	-	-	25 499

Les dépréciations relatives aux actifs financiers non courants sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	Dotations	Reprises	30/06/2013
Participations non consolidées	24 670			24 670
Autres actifs financiers non courants	827			827
Total des dépréciations sur actifs financiers non courant	25 497	-	-	25 497

Les participations non consolidées correspondent :

- Aux titres des sociétés en liquidation :

PICK & PACK SA	4.387 K€
SPECIPACK SA	3.489 K€
NAUDER SA	13.451 K€
SUPERVOX AUTOMOBILE	1.068 K€
SUPERVOX IBERICA	839 K€
EDA	1.066 K€
CREANCES RATTACHEES	31 K€
Au 30/06/2013	24.331 K€

- Aux titres des autres sociétés :

SCI LE ROUAT	249 K€
SCI LA REINE	76 K€
SCI LA GRANGE	16 K€
Au 30/06/2013	341 K€
TOTAL	<u>24.672 K€</u>

Le tableau suivant détaille par participation, la situation des capitaux propres à la dernière clôture annuelle, la quote-part de participation ainsi que les valeurs comptables inscrites dans les comptes de SELCODIS :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

	Capital (K€)	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur Comptable des titres détenus		Résultats
				Brut	Net	
PICK & PACK (*)						
Z.I.du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 351 871 447	2 791	-2 593	99,02	4 387	0	-368
SPECIPACK SERVICES (*)						
Z.I.du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 352 747 844	47	-13 147	99,02	3 489	0	12
SUPERVOX IBERICA (1)						
Fontanella. 11 BARCELONE (Espagne) I.F. : 58 551 359	114	-1 631	100,00	838	0	-1
S.C.I DU ROUAT						
Le Rouat - 31190 AUTERIVE SIREN : 320 722 226	2	68	100,00	249	0	0
S.C.I LA GRANGE						
Z.I.du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 329 162 937	5	18	100,00	16	0	0
S.C.I. LA REINE						
Z.I.du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 399 220 151	76	-127	100,00	76	0	-1
NAUDER SA **						
ZI du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 542 080 627	862	-23 824	99,99	13 451	0	-388
SUPERVOX AUTOMOTIVE**						
ZI de la Plaine - 42240 UNIEUX SIREN : 321 191 793	574	0	99,99	1 067	0	
EDA SA (2)						
31 avenue F. Roosevelt 75008 Paris SIREN : 444 284 822	4 045	-25 516	99,94	1 066	0	-29 049
DEFY (**)						
BP 01 - 31550 CINTEGABELLE SIREN : 547 427 585	38	0	99,99	35	0	0
(*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2004 (chiffres au 31/12/03)						
(**) Société mise en liquidation avant le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003)						
(***) Société mise en liquidation le 26/06/2001 (chiffres au 31/12/00)						

- (1) Les chiffres concernent l'exercice 2005, qui n'a eu aucune activité depuis cette date.
- (2) La société EDA a été mise en liquidation le 26 mai 2009. Les chiffres concernent l'exercice du 31 décembre 2008, non arrêté.

5.2 Impôts différés actifs

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

5.3 Crédits clients & comptes rattachés et autres crédits

Détail des crédits clients et autres crédits

En milliers d'euros	Valeur nette au 30/06/13	Valeur nette au 31/12/12
Avance et acomptes		
Fournisseurs AAR		
Clients et comptes rattachés	42	42
Personnel et organismes sociaux		
Etat & collectivité	259	255
Charges constatées d'avance et cpté de régularisation d'actif		
Crédits sur société d'affacturage		
Crédits sur filiales non consolidées	75	75
Autres		
Valeur nette des crédits	376	372

Echéancier des clients et comptes rattachés et autres crédits

En milliers d'euros	Total 30/06/2013	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes		-	
Fournisseurs AAR		-	
Clients et comptes rattachés	42	42	
Etat et collectivité	259	259	
Charges constatées d'avance		-	
Crédits sur filiales non consolidées	75	75	
Valeur nette des crédits	376	376	-

5.4 Créances sur filiales non consolidées

Au 30 juin 2012, l'analyse du risque est la suivante :

JUSTES VALEURS BILANCIELLES (En milliers d'euros)	Brut	Provision pour dépréciation	Imputation sur compte courant	Net
Titres de participation détenus par SELCODIS	24 640	- 24 640	-	-
Créances détenues par SELCODIS	21 918	- 14 586	- 7 256	76 -
Créances nettes détenues par le GIE SUPERVOX*	9 044	- 6 669	- 2 375	-
	55 602	- 45 895	9 631	76 -

(*) Dont compte courant Kapff 1 668 K€ provisionné à 100 %.

La mise à la juste valeur de ces créances repose sur :

- Une imputation du solde déprécié sur les comptes courants de l'actionnaire majoritaire conformément à son engagement du 20 octobre 2006 de réserver une partie de son compte courant (10.000 K€) à la couverture des risques bilanciels sur filiales non consolidées.

5.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette s'établit à -9 K€ et se détaille de la façon suivante :

	30/06/2013	31/12/2012
Trésorerie et équivalents actifs	36	45
Concours bancaires	- 46	- 46
Trésorerie nette	- 10	- 1

5.6 Réserves consolidées

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- La part du groupe dans les résultats non distribués et annulés par les sociétés consolidées depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation jusqu'à l'ouverture de l'exercice,
- L'incidence sur les résultats des retraitements accumulés.

5.7 Provisions pour risques & charges

5.7.1 Part à long terme

La part à long terme des provisions pour risques et charges se détaille de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	Dotations	Reprises	30/06/2013
Divers	6 535	37	157	6 415
Total	6 535	37	157	6 415

5.8 Emprunts & dettes financières

L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

En milliers d'euros	Total 30/06/2013	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières diverses				
Emprunt Crédit-bail				
Participation des salariés				
Obligations	-			
Divers	-			
Compte-courant LS réservé, risques liquidatifs hors bilan (1) et Cegi (2)	8 176		8 176	
Compte-courant LS disponible (3)	14 088		14 088	
TOTAL	22 264	0	22 264	-

- (1) Les risques liquidatifs hors bilan des filiales (Voir § 8) sont estimés à 4 176 K€.
- (2) Monsieur Selce a affecté à titre de gage et de nantissement au profit de la CEGI son compte courant à hauteur de 4 000 K€.
- (3) Le compte courant disponible de Monsieur Lucien Selce s'établit au 30 juin 2013 à 14.088 K€.

Comme indiqué dans le § 8 (engagement hors bilan), Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan.

5.9 Détail des dettes d'exploitation

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Avances et acomptes	93	93
Dettes fiscales et sociales :	428	428
Divers (1)	5 439	5 439
Produits constatés d'avance		
TOTAL	5 960	5 960

L'ensemble de ces dettes est à échéance moins d'un an.

- (1) Les dettes diverses se composent du compte courant sur filiales non consolidées à hauteur de 3 159 K€

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé sur l'exercice.

Les charges sont principalement composées de locations et d'honoraires.

Le résultat opérationnel est de 91 K€

6.1 Situation des amortissements réputés différés (ARD) et reports déficitaires fiscaux du groupe

Dans le cadre de la situation consolidée au 30 juin 2013, la situation fiscale se traduit par :

- Déficits reportables (en base) : 49.657 K€
- Au 30 juin 2013, l'impôt relatif aux déficits reportables n'a pas été comptabilisé.

Le groupe fiscal comprend, au 30 juin 2013, les sociétés suivantes :

- SELCODIS
- Wagrapar Développement (ex Champion)
- GIE Financière Supervox

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant (en K€)
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties (1)	5 452
Engagements de paiement de loyers (2)	4 800
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés (4)	1 989
Total	12 241
<hr/>	
(1) Dont concernant :	
- Magnetti Marelli	1 276
- Plan de continuation Nauder	4 176
<hr/>	
Engagements reçus	
Cautions (3)	15 910
Total	15 910
<hr/>	
Nantissement du compte courant	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000

- (2) Engagement en garantie d'exécution du bail des locaux situés à LIEVIN, conclu entre les sociétés EDA SA et MARSYP, en ceux compris le paiement de loyers et charges sur la base de 314 K€ par an sur 10 ans au profit de la société MARSYP. Une provision est comptabilisée à hauteur de 1 491 K€.

(3) Dont octroyées par :

 - Chenard & Walcker : sur plan de continuation Nauder 2000 4 176
 - CEGI (Loyer Auterive) 1 734

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- Lucien Selce 10 000

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10 000 K€ pour couvrir les engagements bilanciels au titre des risques sur filiales liquidées.

- (4) Engagement de réalisation de travaux sur les sites de LIEVIN, NIVOLAS VERMELLE et NOYAL PONTIVY, à hauteur de 1 989 k€. Une provision est comptabilisée à hauteur de 3 989 k€.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Autres engagements

Le compte courant de Monsieur Lucien Selce fait l'objet d'un nantissement au profit de la CEGI à hauteur de 4000 K€.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

En conformité avec la norme IAS 24.9 révisée en 2003, il est présenté ci-après les données relatives aux personnes morales contrôlant le Groupe, aux personnes physiques faisant partie des principaux dirigeants, étant rappelé que, compte tenu des déconsolidations intervenues en 2003 et 2004, il n'existe plus de parties liées contrôlées par le Groupe.

1. Personnes morales	K€
Néant	0
	Total
<hr/>	
2. PERSONNES PHYSIQUES	0
Monsieur Lucien SELCE	0
Compte courant passif (1) (2)	22 264
	Total
	22 264

(1) Au 30 juin 2013, le compte courant de Monsieur Selce a été évalué à sa juste valeur.

Les valeurs nettes des créances sur filiales non consolidées (9.631 K€) en liquidation ou en cours de liquidation, ont été évaluées à leur juste valeur (nulle) par imputation sur les comptes courants de Monsieur Lucien Selce, traduisant ainsi les engagements de Monsieur Lucien Selce à l'égard de ces actifs (compte courant réservé à hauteur de 10.000 K€).

Le tableau suivant retrace ces modalités d'évaluation des comptes courants de Monsieur Selce au 30/06/2013:

Nature du compte	Valeur avant retraitement	Imputation des créances sur filiales non consolidées (Cf. § 5.8)	Juste valeur au 30/06/2011
Compte courant	31 895	9 631	22 264

(2) Monsieur Lucien Selce a réservé ce compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les risques résiduels hors bilan (4.176 K€) et l'engagement au profit de la CEGI (4.000 K€) (cf. § 8).

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2013**

AUBART & ASSOCIÉS

197 Boulevard Malesherbes
75017 PARIS



compagnie fiduciaire audit
9, Allée Serr
33072 BORDEAUX CEDEX

SELCODIS SA

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE
SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2013**

SELCODIS SA

Siège Social : 25 Rue Jean Giraudoux 75116 PARIS
Société Anonyme au capital de 1 864 610 €
N° Siren : 690 800 354

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2013

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à:

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SELCODIS, relatifs au 1^{er} semestre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière semestrielle.

An

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

A Paris le 26 Septembre 2013

AUBART ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes titulaire



PATRICK AUBART
Commissaire aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire



QUITTERIE LENOIR
Commissaire aux Comptes